

Septembre 2007

Le retour du MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec grand plaisir que les membres du conseil d'administration de l'APCCQ ont cru bon renouveler cette initiative. Cet outil d'information et de visibilité se rajeunit et sera présenté quatre fois l'an à tous nos membres et aux principaux intervenants de l'industrie. Avec une facture visuelle plus attrayante et des interventions sur des sujets pertinents, ce pamphlet saura témoigner de l'implication de notre association. Merci à Claude Paquin de Cinémas Ciné Entreprise pour la conception de la maquette.

C'est lors de notre dernière assemblée générale annuelle que le nouveau conseil d'administration composé de **Mario Fortin** (vice-président), **Daniel Séguin** (trésorier), **Didier Farré** (secrétaire), **Jean Colbert**, **Nathalie Fecteau**, **Tom Fermanian**, **Guy Gagnon** et **Raffaele Papalia**, (directeurs) m'a confié la tâche de défendre les intérêts de notre profession pour la prochaine année à titre de président.

Cette assemblée s'est terminée par notre souper annuel qui soulignait le 75^e anniversaire de fondation de notre association. Grâce au travail exceptionnel de notre comité organisateur, constitué de Lise Dandurand, Nathalie Fecteau et Didier Farré et de l'appui de nos nombreux commanditaires, nous avons accueilli le plus grand nombre de convives depuis notre première édition, en plus d'une couverture médiatique sans précédent.

L'an qui vient nous réserve de nombreux défis. Voici certains sujets qui retiendront notre attention :

- Le dépôt du projet de loi 193 sur le doublage;
- Le renouvellement de l'entente Valenti-Lemieux sur la distribution des films des grands studios américains sur notre territoire;
- La loi 22 qui donne, entre autres, à la Ville de Montréal le pouvoir de taxer les spectacles;
- Les recommandations du rapport Macerola sur le financement des productions québécoises;
- Et tous autres sujets qui nous seront soumis par nos membres ou par l'actualité.

Je vous assure de tout mon dévouement pour le présent mandat.

Marcel Venne

Président, Association des propriétaires de cinémas et ciné-parcs du Québec

Joliette, le 14 août 2007

SOUPER ANNUEL 2007 75e ANNIVERSAIRE

Le 13 juin dernier avait lieu l'Assemblée générale suivi du traditionnel souper annuel de l'APCCQ. Créée en 1932, l'APCCQ fête cette année son 75^e Anniversaire et pour marquer l'événement c'est au Centre des Sciences du Vieux-Port de Montréal que ce sont déroulés les festivités. En cette année d'anniversaire, l'APCCQ a remis son Prix Hommage à un homme qui a marqué la distribution au Québec, Monsieur Victor Loewy qui a créé en 1971 Vivafilm, aujourd'hui un des distributeurs majeurs au Canada, Alliance Atlantis Vivafilm.

Le grand comédien Rémy Girard s'est mérité la cinquième Bobine d'Or décernée depuis 2002. La productrice Fabienne Larouche, le réalisateur Charles Binamé et la comédienne Dominique Michel n'ont pas tari d'éloges à l'endroit du comédien, de l'homme et de leur ami, Rémy Girard. Dans une atmosphère des plus festives, ce sont 325 personnes représentant l'ensemble de l'industrie (exploitants, distributeurs, producteurs, médias, etc.) qui ont célébré ce 75^e Anniversaire de l'APCCQ.

Pendant la soirée, nous avons eu le plaisir de voir un diaporama de photos des salles d'autrefois grâce à la collaboration de monsieur Pierre Pageau. Il prépare présentement un livre racontant l'histoire des salles du Québec. Si vous avez des documents qui pourraient l'intéresser, contactez-nous et nous lui transmettrons.

Le souper annuel de 2008, sera sans nul doute très attendu!

La directrice générale,
Lise Dandurand





Association des propriétaires de cinémas et ciné-parcs du Québec
C.P. 483, Succursale Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1B6

Téléphone : 450-228-1900
 1-877-540-1900
Télécopieur : 450-228-1608
Courriel : info@apccq.com

www.apccq.com

PRÉSIDENT

Marcel Venne Cinémas R.G.F.M.

VICE-PRÉSIDENT

Mario Fortin Cinéma Beaubien

TRÉSORIER

Daniel Séguin Cineplex Divertissement

SECRÉTAIRE

Didier Farré Cinéma Gatineau

ADMINISTRATEURS

Jean Colbert Cinémas St-Hyacinthe et Boucherville

Nathalie Fecteau Cinémas Fortune

Tom Fermanian Cinémas Pine

Guy Gagnon Carrefour du Nord 9

Raffaele Papalia Cinémas Ciné Entreprise

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Lise Dandurand

Créé en mars 2002, le DCI (Digital Cinema Initiative) regroupe les sept majors du cinéma américain (Disney, Fox, MGM, Paramount, Sony Pictures Entertainment, Universal et Warner Bros).

Son but principal est de définir l'ensemble des spécifications techniques auxquelles devra se plier le dispositif de diffusion numérique du cinéma pour être à la fois de qualité (au moins égale au 35mm), fiable et ouvert à l'éventail le plus large possible de technologies et de prestataires.

Au mois de juillet 2005, le DCI a publié un document présenté comme la version finale de son travail de spécifications. L'ensemble de ces spécifications fait l'objet de tests techniques aux USA mais aussi dans plusieurs pays européens.

TECHNOLOGIE

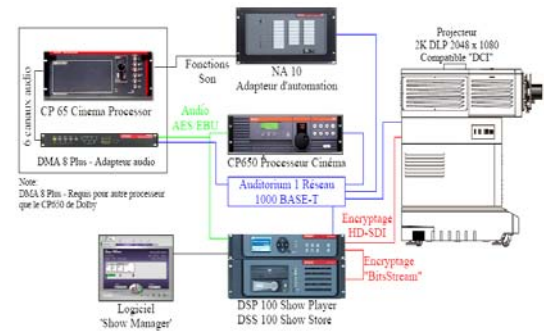
par Tom Fermanian et Michel Prince

Tom Fermanian est propriétaire des cinémas Pine de Ste-Adèle et de Mont-Tremblant. Il est membre du conseil d'administration de l'APCCQ qu'il représente à la Fédération Canadienne des Associations de Propriétaires de Cinéma. Il siège à la Commission Technique de la National Association of Theatre Owners. Michel Prince est propriétaire des Entreprises Michel Prince, dédié à la projection de films en salle. Membre ICTA « International Cinema Technology Association » et formé chez Dolby™ pour leur système SRD™ Dolby Digital™ et chez Christie® pour l'installation et le service sur projecteur 2K DLP® Digital Cinema.

Où en est-on avec le numérique?

Plusieurs des « blockbusters » du printemps et de l'été (*The Simpsons Movie*, *Harry Potter and the Order of the Phoenix*, *300*, *Sunshine*, *Zodiac*, *Shrek the Third*, *Live Free or Die Hard*, *Ratatouille*, *Ocean's Thirteen*, etc.) furent disponibles en format numérique pour les salles munies des équipements approuvés DCI (voir encadré). En France, *La Môme (La Vie en rose)* et *Taxi 4* aussi étaient disponibles pour les écrans français. *Transformers*, et *Pirates of the Caribbean: At World's End* ont d'ailleurs été présentés en numérique dans la salle 4 du Cinéma Banque Scotia (autrefois Paramount) de Montréal.

Plusieurs cinémas aux États-Unis en ont profité pour procéder à l'installation des équipements numériques, particulièrement dans les zones compétitives des marchés principaux. Le total des installations dépasse maintenant le cap de 5 000 écrans en Amérique du Nord. En Europe également le nombre d'écrans a explosé et plusieurs des films de l'été étaient aussi disponibles en Allemagne, en Italie, en Espagne... En France, le nombre d'écrans a plus que doublé depuis le début de 2007. Au Festival de Cannes en mai dernier, 30 films étaient présentés en numérique!



Un regroupement d'achat (Cinema Buying Group) a été créé afin de permettre aux plus petits propriétaires de salle de pouvoir aller de l'avant avec l'installation des équipements numériques. Seuls ses membres pourront profiter des avantages du « frais de copie virtuel » que les grands Studios américains ont accepté de verser aux propriétaires de salles afin de rembourser une grande partie du coût des équipements. Les autres distributeurs un peu partout dans le monde acceptent aussi ce principe. Ce système tend à s'imposer et ce, à la grande satisfaction de toutes les parties, particulièrement les propriétaires de salles qui, autrement, auraient fait les frais de cette révolution. Plusieurs membres de l'APCCQ ont déjà adhéré à cet organisme et une fois l'entente signée, il ne sera plus possible d'accepter de nouveaux membres. Selon J. Wayne Anderson, président et chef négociateur du CBG, une entente de principe pour un plan d'affaires intéressant serait éminente.

Parmi les avantages que les projecteurs numériques permettront, on note particulièrement la possibilité d'offrir une programmation alternative : concert, sport, etc. Certaines salles munies de projecteurs vidéo HD™ offrent déjà – avec succès – ces événements depuis plusieurs années avec des équipements de type « E-Cinéma ». On pourra sans doute présenter beaucoup plus de ces enregistrements grâce à la standardisation des normes des projecteurs numériques. L'objectif de tout le monde impliqué dans cette révolution est de remplacer le standard universel qu'est le 35mm par un autre **égal ou supérieur**.

type d'image	définition	nombre de valeurs possibles pour chaque couleur primaire*
DVD	720 X 576	256
Télévision HD	1 920 X 1 080	1024
e-Cinéma	1 920 X 1 080	1024
d-Cinéma	2 048 X 1 080	4086

* rouge, vert, bleu

Des montants d'argent considérables seront nécessaires pour migrer au numérique. Si les studios se sont entendus pour utiliser le même standard de projection, la SMPTE (Society of Motion Picture & Television Engineers) n'a pas encore finalisé ses travaux. Les projecteurs HD™ servent aussi pour les publicités et la présentation de certains films disponibles en formats DVD™ HD-DVD™ ou Blu-Ray™. S'il sera possible de présenter des films et/ou

programmes dans des standards inférieurs avec ces projecteurs, les équipements inférieurs ne pourront pas offrir **la même qualité** de projection pour les films conçus pour le « D-Cinéma ».

Une histoire à suivre!



DOSSIER PIRATAGE

Par : Daniel Séguin

Daniel Séguin est vice-président à l'exploitation de Cineplex Divertissement LP pour le Québec et l'Ouest Canadien. Il est aussi trésorier de l'APCCQ.

Loi modifiant le Code criminel (enregistrement non autorisé d'un film)

Le projet de loi C-59 a été déposé par le ministre de la Justice à la Chambre des Communes le 1^{er} juin 2007. Il a reçu la sanction royale et est entré en vigueur le 22 du même mois. Le projet de loi s'attaque à l'enregistrement illégal de films dans les salles de cinéma. Pour ce faire, il crée deux infractions au Code criminel :

- l'enregistrement à des fins personnelles d'un film projeté dans un cinéma – punissable d'un emprisonnement maximal de deux ans;
-
- l'enregistrement à des fins commerciales d'un film projeté dans un cinéma – punissable d'un emprisonnement maximal de cinq ans.

La loi s'attaque à l'enregistrement illégal de films dans les salles de cinéma et nous pensons qu'elle va aider à long terme à diminuer le taux de films copiés au Canada. Le vol de film est une activité criminelle payante et rapide qui sert dans la majorité des cas à financer d'autres groupes criminels.



Depuis le début de l'année 2007, 85 films ont été enregistrés illégalement dans des cinémas du Canada et 90% de ces films copiés provient de la grande région de Montréal. Leur provenance peut être connue, les films étant identifiées par des marques invisibles. Chaque semaine des groupes criminels se promènent dans la région de Montréal, d'un cinéma à l'autre pour voler des films. Il est prouvé que la majorité des vols surviennent la journée de l'ouverture en salle et sont distribués la journée même ou lendemain à plus de 40 réseaux différents à travers le monde pour la contrefaçon. Les exploitants ont pris les grands moyens afin de protéger leurs cinémas. La nouvelle loi a permis l'arrestation de deux individus pour un événement qui s'est produit dans une salle de cinéma à Ottawa en juillet dernier; le début du procès est prévu le pour le mois de septembre.

Pour le moment nous n'avons pas trouvé la technologie qui pourrait éliminer ou brouiller les ondes d'un caméscope dans nos salles. Donc les moyens techniques sont limités afin de contrer les voleurs. L'Association des propriétaires de cinémas et cinéparcs du Québec travaille en collaboration avec les propriétaires de cinémas pour les aider à combattre ce fléau : affiches, programmes de récompenses, etc. Si vous avez des idées ou bien encore des initiatives personnelles, vous pouvez nous en faire part à notre adresse électronique info@apccq.com.

Il est important de signaler un vol dans les salles : en travaillant ensemble, nous pouvons réduire le vol et protéger le produit des artisans de chez nous et d'ailleurs. Si vous êtes témoin d'une activité criminelle, il faut appeler les autorités policières et aviser immédiatement la CMPDA (<http://www.cmpda.org/>) par l'entremise de Serge Corriveau ou Gary Osmond. Vous pouvez les rejoindre au numéro sans frais 1-800-363-9166. Nous vous invitons également à visiter le site web <http://fightfilmtheft.org/> pour des informations sur la formation en ligne des employés et sur le programme de récompense.

En 2005, les studios américains estiment avoir perdu plus de 6,1 milliards de dollars, à cause de la contrefaçon de vidéos et de DVD, ainsi que du piratage Internet. Ces chiffres proviennent d'une étude (http://www.mpa.org/press_releases/2006_05_03leksumm.pdf) de la MPAA (Motion Picture Association of America) effectuée par LEK Consulting. Il ressort que les achats de DVD et autres supports contrefaits représentent un manque à gagner de 2,4 milliards. Suivent ensuite les téléchargements illégaux estimés à 2,3 milliards. Enfin la copie illégale, c'est-à-dire le fait d'obtenir une copie de la part de son cercle familial ou amical, aurait entraîné une perte de 1,4 milliard de dollars.



2008

du 28 au 31 janvier 2008

info@cine-quebec.com

Une présentation de





LA SÉCURITÉ : UNE PRIORITÉ

Par : Mario Fortin

Mario Fortin est directeur général du Cinéma Beaubien à Montréal. Il est vice-président de l'APCCQ et représente les membres de l'Association auprès de la CSST et de la Mutuelle de prévention.

Il y a trois ans, une mauvaise nouvelle attendait les propriétaires de salles de cinéma : un changement de classification de la Commission de la Santé Sécurité Travail (CSST) avait comme conséquence une augmentation très importante des taux. Afin de trouver une solution à ce problème et tenter de réduire les coûts, l'APCCQ proposait à ses membres la possibilité de rejoindre les rangs de la Mutuelle de prévention Raymond Chabot SST inc. Qu'ils soient membres de la Mutuelle ou non, les propriétaires de cinémas, comme tous les autres employeurs du Québec doivent se conformer aux normes de santé et sécurité du travail.

2002 à 2006							
GENRE D'ACCIDENT	SIÈGE DE LA LÉSION	NATURE DE LA LÉSION	AGENT CAUSAL				
Réaction du corps	78	Dos, colonne vertébrale, etc.	86	Muscles, tendons	120	Surfaces de sol	49
Effort excessif	49	Jambe	40	Os, nerfs, moelle épinière	43	Contenants à pression atmosphérique	15
Chute à un niveau inférieur	35	Doigt, ongle	36	Plaies, contusions superficielles	39	Matériaux construction	13
Frappe par un objet	33	Cheville	30	Plaie ouverte	28	Outil à main (non mécanique)	10
Chute au même niveau	24	Épaule	22	Trauma	22		
Autres	142	Autres	147	Autres	109	Autres	274

GROUPE D'ÂGE	
Moins de 20	49
20 à 24	78
25 à 29	60
30 à 34	39
35 à 39	32
40 à 44	38
45 à 49	24
50 à 54	21
55 et +	20

TOTAL DES DEBOURSEMENTS		NOMBRE DE JOURS INDEMNISES	
2002	604 473 \$		6 399
2003	564 001 \$		7 506
2004	312 827 \$		3 475
2005	433 967 \$		5 449
2006	367 533 \$		5 236
TOTAL	2 282 801 \$		28 065

Note: des déboursements peuvent encore être imputés à des événements passés.

Au cours des prochains mois, un comité de l'APCCQ travaillera à préparer un **GUIDE DE PRÉVENTION** qui sera adapté aux besoins des cinémas. L'objectif est de réduire le nombre de jours indemnisés (plus de 28,000 en 5 ans) et des coûts de plus de 2 millions de dollars pour lesquels tous les propriétaires de cinéma sont responsables.

PROGRAMMATION

Par : Simon Beaudry

Simon Beaudry est président de Cineac. Cineac compile depuis 1993 les recettes de tous les films pour l'ensemble des écrans du Québec et est la source d'information la plus reconnue sur les recettes des salles de cinéma du Québec, tant au pays qu'à l'étranger.

Un automne 2007 chargé pour le cinéma québécois

Le cinéma québécois procure depuis quelques années des performances exceptionnelles aux propriétaires de salles du Québec. L'automne 2007 s'annonce fort prometteur avec une programmation riche et très diversifiée. Pas moins d'une douzaine de titres seront proposés aux programmeurs d'ici décembre.

Depuis le 31 août et le 7 septembre, deux films présentés au Festival des films du monde ont d'abord ouvert la saison. Dans un premier temps, **Toi** (K-Films), réalisé par François Delisle (Le Bonheur est une chanson triste) suivi du film d'ouverture du 31^e FFM, **Bluff** (Films Séville). Premier film réalisé par le duo Marc-André Lavoie et Simon Olivier Fecteau, **Bluff** propose un casting de premier plan, avec notamment Rémy Girard, Isabelle Blais, Emmanuel Bilodeau et Raymond Bouchard. Suivra, toujours en septembre, le documentaire **Jonas : La Quête** (Alliance Vivafilm), qui relate la fulgurante ascension internationale de ce chanteur d'origine québécoise.

Le 5 octobre, on annonce la sortie du nouveau documentaire réalisé par Paul Arcand, **Un Québec sous ordonnance** (Alliance Vivafilm). Rappelons que son premier film, Les Voleurs d'enfance, avait généré plus de 1,7 millions de dollars au box-office, une première pour un documentaire québécois. Un autre documentaire très attendu, **Le Dernier Continent** (Films Séville), suivra le 19 octobre. Ce film raconte l'expédition de plus de 400 jours effectuée par Jean Lemire et son équipe en Antarctique. Toujours le 19 octobre, sortie du nouveau long-métrage d'Émile Gaudreault (Nuit de nocce et Mambo Italiano), **Surviving My Mother** (Alliance Vivafilm). Cette nouvelle comédie tournée en anglais met entre autres en vedette Caroline Dhavernas, Véronique Le Flaguais et Louison Danis.

A la fin octobre, **Le Ring** (Christal Films), un drame réalisé par Anaïs Barbeau-Lavalette mettra en vedette Maxime Desjardins-Tremblay, Maxime Dumontier et **La Capture** (Equinoxe), troisième long-métrage réalisé par Carole Laure (avec Catherine De Léan et Laurent Lucas) seront offerts aux cinéphiles.

En novembre deux titres seront proposés : **Continental, un film sans fusil** (Christal Films), premier long-métrage réalisé par Stéphane Lafleur, met en vedette Gilbert Sicotte et Fanny Mallette puis **La Brunante** (TVA Films), le plus récent film de l'un des pionniers du cinéma québécois, Fernand Dansereau, à qui le FFM rendait hommage cette année. **La Brunante** met en vedette Monique Mercure et Suzanne Clément.

Enfin, dès le 7 décembre, le film québécois le plus attendu de l'année, **L'Âge des ténèbres** réalisé par Denys Arcand (Alliance Vivafilm) viendra compléter la liste des films québécois lancés en 2007.

NOTE IMPORTANTE : toutes les dates sont sujettes à changement!